

DEL_21_004



Ville de La Seyne-sur-Mer
Département du Var
Arrondissement de Toulon

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de La Seyne-sur-Mer

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2021

N°DEL_21_004

OBJET : AVANCES SUR SUBVENTIONS 2021 VERSÉES AUX ASSOCIATIONS ET A LA CAISSE DES ÉCOLES - DROIT COMMUN ET PROJET ÉDUCATIF LOCAL (CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - PRESTATIONS DE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE)

Nombre de CONSEILLERS en exercice : 49

L'an deux mille vingt et un, le dix huit janvier, à 16H00, le Conseil Municipal s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

PRÉSENTS

Nathalie BICAIS, Jean-Pierre COLIN, Christine SINQUIN, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Damien GUTTIÉREZ, Malika BAGHDAD, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Christophe PEURIÈRE, Kristelle VINCENT, Pascal TASSISTO, Sophie MONTBARBON, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Dominique LEXA, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Christian DUPLA, Valérie GUITTIANNE, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Ali GHARBI, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)

Christelle LACHAUD donne pouvoir à Gérard BECCARIA
Cécile JOURDA donne pouvoir à Anthony CIVETTINI
Bouchra REANO donne pouvoir à Olivier ANDRAU

ABSENT(S)

Valérie KADDOURI, Narjès OUERGHI, Serge DANINOS

Corinne CHENET a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUÉ,

Rapporteur : Monsieur Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

DEL_21_004

La Commune soutient les activités des associations oeuvrant sur son territoire à des fins d'intérêt local ou général.

En début d'année, de nombreuses associations sont confrontées à des difficultés de trésorerie. En effet, le vote du budget de la Commune et donc des attributions de subventions aux associations intervient au mois d'avril avec un versement effectif sur le mois de mai ce qui justifie le versement d'une avance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n° DEL_19_007 du 19 janvier 2019 qui sollicite l'aide financière proposée par la Caisse d'Allocations Familiales du Var dans le cadre du nouveau Contrat Enfance et Jeunesse 2018-2021,

Considérant que la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales du Var se sont engagées dans une action contractualisée de mise en oeuvre d'une politique de développement de l'offre de service d'accueil des enfants de 0 à moins de 18 ans,

Celui-ci énonce les objectifs que la Commune se propose d'atteindre :

- * améliorer et favoriser le développement de l'offre de service d'accueil des enfants et des jeunes,
- * contribuer à l'épanouissement et l'intégration dans la société de l'enfant et du jeune.

Considérant qu'en contrepartie, la Caisse d'Allocations Familiales participe à la réalisation de ces objectifs par le versement d'une prestation de service "enfance et jeunesse" qui garantit un financement de 55 % des dépenses nouvelles de fonctionnement mises en oeuvre par la Commune dans la réalisation des objectifs précités,

Considérant que le Contrat Enfance Jeunesse engage la Commune dans une démarche partenariale avec la Caisse des écoles et le secteur associatif pour soutenir le développement de l'accueil des enfants et des jeunes,

Il est proposé dans l'attente du vote du budget, d'accorder des avances sur les subventions 2021 pour un total de 658 863 €, selon la répartition détaillée jointe en annexe, à deux titres :

- 279 860 € au titre du droit commun,
- 379 003 € au titre du contrat Enfance-Jeunesse,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

- décide d'octroyer des avances sur subventions aux associations et à la Caisse des Ecoles pour un montant total de 658 863 € selon la répartition détaillée dans le tableau joint en annexe ;

DEL_21_004

- autorise Madame le Maire à signer tous les actes y afférents ;

- impute les dépenses au chapitre 65 - articles 6574 et 657361 pour la Caisse des écoles, du budget 2021 de la Commune.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

POUR :	43	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Basma BOUCHKARA

Pour Extrait conforme
Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de Toulon-Provence-Méditerranée

Envoyé en préfecture le 20/01/2021

Reçu en préfecture le 20/01/2021

Affiché le

SLO

ID : 083-218301265-20210118-DEL_21_004-DE

TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2021 AVANCES DROIT COMMUN	AVANCES C.E.J. VOLET ENFANCE	AVANCES C.E.J. VOLET JEUNESSE	2021 TOTAL AVANCES
939	Compagnie rêve lune		375,00 €		375,00 €
20711	Association Bayamo	3 300,00 €			3 300,00 €
20649	Ass La Seyne Jazz Workshop	3 000,00 €			3 000,00 €
1455	Ass Les Ateliers de l'Image	3 000,00 €			3 000,00 €
20714	Au tour de la BD	2 000,00 €			2 000,00 €
21290	Le transbordeur	4 000,00 €			4 000,00 €
	Total CULTURE	15 300,00 €	375,00 €	0,00 €	15 675,00 €
946	Asso Baby Logis		3 750,00 €		3 750,00 €
20691	Le moulin à paroles		2 750,00 €		2 750,00 €
944	Multi accueil La Farandole	5 000,00 €	7 688,00 €		12 688,00 €
954	Nouvel Horizon – microcrèche & les colombes		7 500,00 €		7 500,00 €
20693	Crèche Parentale L'île aux Enfants	11 000,00 €	19 690,00 €		30 690,00 €
5047	La ligue de l'enseignement – Graine des Sablettes		3 750,00 €		3 750,00 €
	Total ENFANCE et PETITE ENFANCE	16 000,00 €	45 128,00 €	0,00 €	61 128,00 €
934	Vivre en famille (AVEF)		5 000,00 €		5 000,00 €
950	Foyer jeunesse éducation populaire (FJEP)			1 250,00 €	1 250,00 €
959	Ass Prévention et d'Aide à l'insertion (APEA)	28 000,00 €			28 000,00 €
20712	Maison Intergénérationnelle de Quartier (L'AMIQ)	9 360,00 €		6 500,00 €	15 860,00 €
2430	Assoc Femme dans la cité	6 000,00 €			6 000,00 €
954	Nouvel Horizon	9 000,00 €		20 250,00 €	29 250,00 €
19603	Centre Social et Culturel Nelson Mandela	28 800,00 €		63 750,00 €	92 550,00 €
958	Maison Assoc Enfant Famille Ecole (MAEFE)	19 500,00 €		45 500,00 €	65 000,00 €
1837	Caisse des écoles de La Seyne sur mer			191 250,00 €	191 250,00 €
	Total SOCIO-EDUCATIF (FAMILLE et LIEN SOCIAL)	100 660,00 €	5 000,00 €	328 500,00 €	434 160,00 €
20694	Bureau d information Jeunesse (BIJ)	10 000,00 €			10 000,00 €
20700	Mission Intercommunale Action Jeunes (MIAJ)	20 000,00 €			20 000,00 €
	Total JEUNESSE	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
1110	Avenir Sportif de Mar Vivo	5 000,00 €			5 000,00 €
1104	Club Nautique la Méduse	3 000,00 €			3 000,00 €
20702	Assoc Entente GymnastTrampoline Seyne	5 800,00 €			5 800,00 €
1094	Football Club Seynois	15 000,00 €			15 000,00 €
21281	JSB Jeunesse Sportive de Berthe	3 000,00 €			3 000,00 €
1089	La Seyne Basket	7 000,00 €			7 000,00 €
1088	La Seyne Var Handball	10 000,00 €			10 000,00 €
924	Soc Nautique des Mouissèques	2 200,00 €			2 200,00 €
916	Union Sportive Seynoise	60 000,00 €			60 000,00 €
914	Vélo Sport Seynois	3 700,00 €			3 700,00 €
913	Yacht Club des Sablettes	3 200,00 €			3 200,00 €
	Total SPORT	117 900,00 €	0,00 €	0,00 €	117 900,00 €
	TOTAL DES AVANCES SUR SUBVENTIONS 2021	279 860,00 €	50 503,00 €	328 500,00 €	658 863,00 €
			379 003,00 €		